



Conseil économique et social

Distr. générale
7 novembre 2013

Original : français

**Comité chargé des organisations
non gouvernementales**
Session ordinaire de 2014
21-30 janvier et 7 février 2014

**Rapports quadriennaux pour la période 2009-2012,
présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général,
en application de la résolution 1996/31 du Conseil
économique et social, par les organisations
non gouvernementales dotées du statut consultatif
auprès du Conseil**

Note du Secrétaire général

Additif

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Action internationale pour la paix et le développement dans la région des Grands Lacs	3
2. Association des Badinga du Congo	4
3. Association mauritanienne pour la santé de la mère et de l'enfant	6
4. Association of African Women for Research and Development	7
5. Association Points-cœur	8
6. Association pour l'action sociale et le développement	10
7. Benin Rural Assistance	12
8. Centre africain de recherche industrielle	14
9. Centre d'études diplomatiques et stratégiques	16
10. Centre de développement agropastoral de Djolu	18



11. Centre national d'information sur les droits des femmes et des familles	20
12. Centres d'accueil de l'espoir	22
13. Association Emmaus International.	23
14. Fédération européenne des centres de recherche et d'information sur le sectarisme.	24
15. Fondation européenne pour le développement durable des régions	26

1. Action internationale pour la paix et le développement dans la région des Grands Lacs

Statut consultatif spécial : 2005

Introduction

L'Action internationale pour la paix et le développement dans la région des Grands Lacs s'occupe de façon concertée des pays africains membres de la Conférence internationale sur la paix, la sécurité, la démocratie et le développement dans la région des Grands Lacs, qui regroupe 11 pays : l'Angola, le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, la République centrafricaine, la République du Congo, République démocratique du Congo, la République-Unie de Tanzanie, le Rwanda, le Soudan et la Zambie.

Objectifs

Les buts et les objectifs sont de trouver des moyens de concilier les impératifs de paix, de sécurité et de développement.

Changements à signaler

Il n'y a pas eu de changement.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation collabore étroitement avec toutes les entités du système des Nations Unies, de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) pour la promotion de la paix, la sécurité et la lutte contre la pauvreté selon les objectifs du Millénaire pour le développement. Le bureau régional de l'organisation à Kinshasa, qui représente aussi l'organisation en Zambie, au Zimbabwe et en Afrique du Sud, a organisé une campagne dans les écoles primaires du 1^{er} au 15 mars 2010 sur les changements climatiques et leurs conséquences socioenvironnementales globales.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé aux réunions suivantes :

1. Avril 2009 : Conférence d'examen de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, Palais des Nations, Genève;
2. Juin 2009 : table ronde organisée par le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples sur le thème du cadre des relations entre l'ONU et les organisations non gouvernementales (ONG), Genève;
3. Octobre 2010 : participation à la treizième Conférence de l'OIF – table ronde du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) sur la réponse au VIH/sida, enjeux et défis dans l'espace francophone, Montreux, Suisse;.
4. Mars 2011 : contribution à la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage, Palais des Nations, Genève;
5. 11-13 décembre 2011 : quatrième Forum de l'Alliance des civilisations à Doha;

6. 20-22 juin 2012 : Conférence des Nations Unies sur le développement durable.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune information fournie.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a pris des initiatives dans les domaines suivants :

1. Actions de plaidoyer pour la démocratie, l'éradication de la pauvreté et pour combattre l'escalade des conflits armés;
2. Actions en faveur de la santé, de l'accès à l'eau potable et de la lutte contre la stigmatisation et la marginalisation des personnes vivant avec le VIH/sida;
3. Actions en faveur de la protection des droits humains et de ceux de leurs défenseurs.

Renseignements complémentaires

Il n'y a pas de renseignements complémentaires.

2. Association des Badinga du Congo

Statut consultatif spécial : 2009

Introduction

L'Association des Badinga du Congo est une organisation non gouvernementale basée en République démocratique du Congo, créée le 12 juin 2002. L'organisation travaille sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo. L'organisation encourage le développement communautaire, crée des programmes et des projets qui favorisent le développement et la protection et la participation de la population locale. Elle facilite l'accès de la population locale à l'éducation dans la prévention des maladies sexuellement transmissibles et le VIH/sida et recueille des données épidémiologiques sur les groupes les plus vulnérables.

Objectifs

Les buts et objectifs de l'organisation sont les suivants :

1. Réduction de la pauvreté en stimulant et incitant la population rurale au développement;
2. Protection et participation de la population rurale, en mettant à sa disposition des informations sûres et fiables, en facilitant leur accès à une éducation pour tous;
3. Lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, lutte contre la toxicomanie;
4. Lutte contre le réchauffement climatique;

5. Lutte contre la déforestation;
6. Assurer l'éducation pour tous;
7. Lutte contre toutes les violences faites aux femmes et aux jeunes filles;
8. Protection de l'environnement.

Changements à signaler

Il n'y a pas eu de changement.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation préside et organise des réunions sur le sida et l'usage de drogues dans les collectivités locales.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé aux réunions suivantes :

1. 7-18 décembre 2009 : quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Copenhague;
2. 28 novembre-9 décembre 2011 : dix-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Durban, Afrique du Sud;
3. 26 novembre-7 décembre 2012 : dix-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Doha.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation assiste à des réunions dans les bureaux régionaux de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et d'ONUSIDA à Kinshasa.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Pour l'objectif 1, éliminer l'extrême pauvreté et la faim, l'organisation possède des plantations de maïs, manioc et arachides dans la province de Bandundu.

Pour l'objectif 5, améliorer la santé maternelle, l'organisation a un petit centre de santé à Bulwem qui assure des services pour la réduction de la mortalité infantile et l'amélioration de la santé maternelle.

3. Association mauritanienne pour la santé de la mère et de l'enfant

Statut consultatif spécial : 2005

Introduction

L'Association mauritanienne pour la santé de la mère et de l'enfant a été créée en 2000 à Nouakchott pour promouvoir la santé reproductive des femmes comme un droit. Sa création a été motivée par le taux élevé de mortalité infantile dans le pays et les attitudes conservatrices concernant tous les aspects de la sexualité. Parmi les services de l'association, il y a un centre de conseil et de prise en charge pour les femmes et les enfants survivants des violences sexuelles, appelé Centre El Wafa et une ligne d'assistance téléphonique gratuite qui s'adresse aux femmes et enfants en difficulté, appelée « Ligne d'assistance téléphonique aux enfants et aux femmes » (un numéro vert), qui fait partie d'un réseau international.

Objectifs

L'association est une organisation non gouvernementale qui œuvre dans le domaine de la santé reproductive en tant que droit. Le but de l'organisation est de se concentrer sur la santé, la santé reproductive et la lutte contre le VIH/sida à travers des campagnes et des programmes de radio. Actuellement, elle travaille avec des femmes victimes de violence, des femmes en prison, et des femmes et des filles rurales sur quatre questions : la violence sexuelle, les maladies sexuellement transmissibles et le VIH/sida, la santé génésique et la santé des femmes en prison. Ses activités comprennent des programmes de sensibilisation, d'alphabétisation, de promotion de la santé sexuelle et des activités de soutien psychosocial.

Changements à signaler

Il n'y a pas eu de changement.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation a contribué par les actions suivantes :

1. Sur le plan national : participation des assistants sociaux au renforcement de capacités en matière d'accueil et de prise en charge à la brigade des mineurs à Nouakchott avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF);
2. Formation des travailleurs sociaux sur la prise en charge psychosociale des enfants en difficulté avec le Ministère des affaires sociales, de l'enfance et de la famille et l'UNICEF;
3. Participation à l'atelier d'information sur l'application de l'ordonnance portant protection pénale de l'enfant, au profit des acteurs juvéniles, avec l'UNICEF.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Du 5 au 7 novembre 2012, l'association a participé à une formation sur la prévention et la prise en charge des violences basées sur le genre organisé par le Fonds des Nations Unies pour la population en partenariat avec le Ministère des affaires sociales, de l'enfance et de la famille, l'UNICEF, et ONU-Femmes.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune information fournie.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Aucune information fournie.

4. Association of African Women for Research and Development**Statut consultatif spécial : 1985****Introduction**

L'Association des femmes africaines pour la recherche et le développement (Association of African Women for Research and Development) est une organisation non gouvernementale panafricaine créée en 1977 par un groupe de femmes africaines à l'intention des femmes chercheurs, des acteurs de développement et des décideurs. Elle regroupe près de 1 000 membres réparties dans 20 pays africains et au niveau de la diaspora en Europe et aux États-Unis d'Amérique.

Objectifs

Les objectifs de l'organisation sont les suivants :

1. Analyser et transformer les relations de genre et les conditions sociales en Afrique;
2. Bâtir un puissant mouvement de femmes africaines alliant les droits humains à la théorie et pratique du développement;
3. Promouvoir la contribution des femmes africaines au développement durable et démocratique;
4. Renforcer les capacités des femmes africaines à entreprendre la recherche et à vulgariser les résultats de ces recherches;
5. Assister les décideurs dans la conception et la formulation de politiques centrées sur les besoins des populations, tout en utilisant la perspective genre;
6. Développer des stratégies et des instruments de plaidoyer pouvant permettre aux femmes africaines d'accéder aux centres de décision, de revendiquer leurs droits sociaux et politiques et de contribuer de manière significative au processus démocratique dans leurs pays.

Changements à signaler

Il n'y a pas eu de changement.

Contribution à des activités des Nations Unies

En partenariat avec le Ministère du Genre du Sénégal, ONU-Femmes et Femmes Africa Solidarité, l'association a organisé une conférence internationale sur « Inscrire la parité au cœur du développement », les 17 et 18 juin 2011, à Dakar.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'association a participé aux réunions suivantes :

1. Cinquante-quatrième session de la Commission de la condition de la femme, 1^{er}-12 mars 2010, New York;
2. Première réunion du Comité préparatoire intergouvernemental de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, 10-14 janvier 2011, New York;
3. Cinquante-cinquième session de la Commission de la condition de la femme, 22 février-4 mars 2011, New York;
4. Auditions interactives de la société civile sur la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et deuxième réunion du Comité préparatoire pour la Conférence, 1^{er} et 4-8 avril 2011, New York;
5. L'atelier régional d'évaluation et de planification organisé par le bureau de liaison d'ONU-Femmes à l'Union africaine, 15 et 17 novembre 2011, Addis-Abeba;
6. Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, 7-13 mai 2011, Istanbul, Turquie;
7. Cinquante-sixième session de la Commission de la condition de la femme, 27 février-9 mars 2012, New York. L'association a organisé un atelier sur : la justice économique comme condition préalable pour l'accès des femmes à la terre et au contrôle des ressources.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'association, en partenariat avec ONU-Femmes, a coopéré pour un programme visant à renforcer la participation des organisations de femmes de l'Afrique de l'Ouest à la Commission de la condition de la femme.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Aucune information fournie.

5. Association Points-cœur

Statut consultatif spécial : 2005

Introduction

L'Association Points-cœur est une organisation non gouvernementale catholique, fondée en 1990, qui a été reconnue de bienfaisance par l'État français en 1994. Présente dans 22 pays sur quatre continents, elle a envoyé, depuis sa fondation, plus de 1 400 volontaires dans 19 maisons de quartier, 2 villages d'accueil, 8 maisons d'étudiants, 1 centre international pour une culture de compassion et 3 centres de formation.

Objectifs

L'objectif de l'organisation est d'être présente auprès des plus délaissés à travers le monde. Les points-cœur sont des lieux de vie et d'accueil, à l'ambiance familiale, ouverts à tous. En privilégiant en toute chose l'approche personnelle, ils se veulent un remède à l'isolement et la solitude, premières causes d'exclusion tant dans les pays pauvres que dans les pays riches. Ils permettent, par un travail de solidarité rapprochée prenant en compte toutes les dimensions de la personne (affective, matérielle, éducative), que des personnes fragiles, en grande détresse ou en situation d'exclusion – en particulier les enfants –, puissent se reconstruire et se réinsérer dans le tissu social, et ce, en servant de relais entre la rue, les familles et les structures locales. Les thèmes d'action de l'Association Points-cœur auprès des Nations Unies se concentrent pour l'essentiel autour de grands sujets tels que l'éducation aux droits de l'homme, les droits de l'enfant; l'extrême pauvreté et les droits culturels.

Changements à signaler

Il n'y a pas eu de changement.

Contribution à des activités des Nations Unies

Les actions de l'Association auprès des Nations Unies se traduisent essentiellement par une présence aux sessions du Conseil, par la soumission de déclarations écrites, la préparation et la lecture de déclarations orales auprès du Conseil des droits de l'homme, par l'organisation et la participation à des événements parallèles organisés pendant les sessions du Conseil ainsi que, plus ponctuellement, par la réponse aux demandes de consultations des rapporteurs spéciaux mais également par la participation à la rédaction de projets de résolution.

Pour ce faire, l'Association travaille le plus souvent en partenariat avec un certain nombre d'ONG partageant les mêmes thèmes d'action mais également en partenariat avec un certain nombre de missions permanentes installées à Genève, là encore partageant des intérêts communs. L'Association a également rejoint un certain nombre de plateformes d'ONG afin de faciliter et donner un écho plus important à sa voix.

Concernant les droits de l'enfant, l'association a ainsi cosigné un grand nombre de déclarations écrites notamment en partenariat avec le Bureau international catholique de l'enfance et a été particulièrement investi quant à la question des enfants en situation de rue, en prenant part à un groupe de réflexion sur les questions de prévention et en suivant avec grand intérêt la journée d'étude, dédiée par le Conseil des droits de l'homme lors de sa seizième session (28 février-25 mars 2011), consacrée aux enfants en situation de rue.

L'Association a également rejoint un groupe de travail/plateforme sur le droit à l'éducation, réunissant 10 ONG spécialisées dans la question, et a suivi avec intérêt le débat interactif du Conseil des droits de l'homme cherchant à dégager des critères essentiels pour parvenir à une éducation de qualité lors de sa vingtième session (18 juin-6 juillet 2012).

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune information fournie.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Quant à l'éducation aux droits de l'homme, l'Association s'est investie sur cette thématique depuis longtemps déjà sur le terrain. Dans son travail aux Nations Unies, l'Association a rejoint un groupe de travail sur l'éducation concernant les droits de l'homme. Le but du groupe de travail est de faire de l'éducation aux droits de l'homme une priorité pour les Nations Unies mais également un devoir pour tous les États. L'Association entend poursuivre ses efforts conjointement au travail des Nations Unies sur ses thématiques d'action et compte développer une coopération davantage poussée avec certains organes de traités, tout particulièrement le Comité des droits de l'enfant.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Concernant l'extrême pauvreté (objectif 1), l'Association a, entre autres, fait une déclaration orale commune sur l'impact de la crise économique et financière sur la mise en œuvre effective et universelle des droits de l'homme, le 23 mars 2009, et surtout, a pris part activement à la réunion du groupe de travail sur l'extrême pauvreté quant à la révision des Principes directeurs sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté, réagissant ainsi au rapport « Draft Guiding Principles on Extreme Poverty and Human Rights: the rights of the poor, A Technical Review ».

6. Association pour l'action sociale et le développement

Statut consultatif spécial : 2009

Introduction

Depuis sa création, l'Association pour l'action sociale et le développement ne déroge pas de son principe fondamental de mise en œuvre de ses programmes : le partenariat local, partout où elle mène de nouvelles missions exploratoires dans le but d'apporter son soutien à des initiatives nées dans ses régions d'intervention.

Objectifs

L'Association vise à maintenir, en faveur de la population, les mécanismes de solidarité et est convaincue que chacun doit participer en fonction de ses capacités financières, morales et physiques et doit bénéficier des prestations selon ces besoins. L'objectif général de l'Association reste constant d'une année sur l'autre : il est de soutenir durablement les populations des régions et localités défavorisées à travers des actions pérennes.

Changements à signaler

Il n'y a pas eu de changement.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'Association a participé à une réunion d'un groupe d'experts sur l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, de la Commission économique pour l'Afrique, sur les thèmes de la pauvreté, le développement durable, l'égalité de genre et

l'autonomisation des femmes; aux consultations du Comité du développement social, sur les bonnes pratiques pour promouvoir l'intégration sociale et combattre l'exclusion; et aux consultations de la société civile pour les travaux du Président de l'Assemblée générale pour la Commission d'experts sur les réformes du système monétaire et financier international. Le travail de l'Association était axé sur deux points : la régulation financière et la réforme globale de l'architecture financière. Son rapport sur le respect des droits humains au Cameroun a été envoyé à une commission des droits humains et des minorités.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé aux réunions suivantes :

1. 19-23 octobre 2009 : réunion du groupe d'experts de l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, de la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies, Addis-Abeba;

2. 13-15 décembre 2010 : participation dans le cadre de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption et de la réunion du Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur la prévention de la corruption de la Commission du droit international, Vienne;

3. 24-28 octobre 2011 : participation à la quatrième session de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption Marrakech (Maroc);

4. 10-12 octobre 2011 : participation dans le cadre de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et de la réunion du Groupe de travail sur la traite des personnes, Vienne;

5. 21-26 avril 2012 : participation à la treizième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement à Doha;

6. 13-22 juin 2012 : participation à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, Rio de Janeiro (Brésil).

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation a prêté un service de consultant auprès du bureau du PNUD au Cameroun sur la relance de la productivité agricole et la sensibilisation des paysans au Cameroun, par exemple, sur les concepts suivants : concevoir, implanter et organiser un système de gestion d'inventaire des besoins communautaires; améliorer le flux d'approvisionnement en équipement agricole; réaliser le réaménagement des cellules en fonction de l'approvisionnement, en tenant compte des politiques communautaires; et effectuer la redistribution des tâches en fonction du nouveau système implanté pour planifier, organiser, évaluer et diriger les activités de la production.

L'organisation a un partenariat de travail avec l'UNICEF au Cameroun dans un projet associatif pour l'éducation, la formation et l'insertion professionnelle des jeunes.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation contribue par la promotion de la conservation de la biodiversité axée sur la gestion durable des ressources naturelles vivantes et le reboisement, l'objectif étant de mettre en place un système dynamique de gestion des ressources naturelles, reposant sur des fondements écologiques, qui intègre des arbres dans les exploitations agricoles et le paysage rural et permet ainsi de diversifier et de maintenir la production afin d'améliorer les conditions sociales, économiques et environnementales de l'ensemble des utilisateurs de la terre. L'organisation veut, pour cela, contribuer à améliorer les moyens d'existence des populations à travers une gestion concertée et durable des ressources naturelles en vue d'accroître la production et d'assurer une sécurité alimentaire durable, afin d'améliorer les conditions de vie de la population.

Renseignements complémentaires

L'organisation a contribué à un rapport sur le développement économique en Afrique et l'égalité de genre dans le monde. Le rapport décrit le progrès économique du continent africain durant ces dernières années, malgré la crise financière qui prévaut dans le monde.

7. Benin Rural Assistance

Statut consultatif spécial : 2009

Introduction

L'ONG Benin Rural Assistance a été créée officiellement en 2001. Son objectif principal était de porter assistance aux femmes, aux enfants et aux plus démunis dans les zones rurales où la pauvreté déploie avec élan toutes ses ailes. Suite aux nombreux défis qui émergent, l'organisation a éprouvé l'urgence d'intervenir désormais aussi en faveur des personnes atteintes du VIH/sida et de lutter contre le paludisme. Elle s'investit également dans le domaine socioéconomique à travers l'autonomisation de la femme et la formation et organisation des paysans pour la production agricole.

Objectifs

L'organisation a pour objectifs de : lutter contre la discrimination et la violence envers les filles et les femmes; lutter contre la maltraitance et le trafic des enfants en milieu rural; sensibiliser et assister les populations rurales contre le paludisme et la pandémie du VIH/sida; former et organiser les populations autochtones; mettre en place un système endogène de développement socioéconomique à travers des subventions aux femmes pour leur autonomisation et aux paysans pour le développement de l'agriculture et l'alphabétisation des populations rurales. Sa mission comprend la réalisation d'adduction d'eau dans les zones rurales du Bénin pour permettre aux populations rurales d'avoir accès à l'eau potable; la construction de latrines publiques pour l'hygiène et l'assainissement de l'environnement en milieu rural (écoles, marchés, hôpitaux et églises) afin d'éviter les pollutions et les maladies hydro-fécales; le renforcement de capacité des femmes rurales pour la transformation des produits locaux et pour faire le maraîchage; la

formation et la sensibilisation des populations sur les droits et devoirs des femmes et enfants afin de lutter contre les violences faites aux filles, aux femmes et aux enfants et la formation et la sensibilisation des populations rurales sur le VIH/sida et le paludisme et la prise en charge des personnes atteintes du sida.

Changements à signaler

Il n'y a pas eu de changement.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation s'est dotée d'un plan quinquennal selon lequel ses activités se déroulent.

De 2010 à 2011, elle a axé son programme sur la formation de son personnel, à savoir :

1. La formation de 45 éducateurs pour les pairs sur le VIH/sida, le paludisme et sur la question des maltraitances des filles et des femmes en milieu rural;
2. La formation de 32 éducateurs pour les pairs sur la mobilisation et l'organisation des femmes rurales et l'égalité entre les sexes;
3. La formation de 40 relais communautaires sur les questions des microcrédits, de l'assistance agricole et de l'autonomisation des femmes rurales;
4. La formation du bureau de coordination de l'organisation sur la bonne gestion d'une organisation.

De 2012 à 2013 l'organisation est passée aux phases suivantes :

1. Organisation et financement pour les femmes rurales concasseuses de pierres à Dassa-Zoumé;
2. Rencontre avec les femmes en zones lacustres avec renforcement de microcrédits pour la relance de petits commerces de produits de fleuve;
3. Sensibilisation et formation des groupements féminins ruraux sur leur autonomisation, avec plus de 60 groupements mis sur pied;
4. Mise en place d'une unité de production de savon domestique local;
5. Unité de production d'huile à base d'arachide;
6. Appui matériel à deux groupements sur la transformation de manioc;
7. Visite des groupements féminins ruraux sur le développement du maraîchage.

L'organisation a également organisé, le 15 octobre, la Journée internationale des femmes rurales; le 8 mars, la Journée internationale de la femme; et le 1^{er} décembre, la Journée mondiale de lutte contre le sida.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé aux réunions suivantes :

1. 9-13 mai 2011 : quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, Istanbul;
2. 1^{er}-10 février 2012 : cinquantième session de la Commission du développement social, New York;
3. 27 février-9 mars 2012 : cinquante-sixième session de la Commission de la condition de la femme, New York.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune information fournie.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation, dans le but d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, s'investit sur la formation et la sensibilisation des masses rurales.

8. Centre africain de recherche industrielle

Statut consultatif spécial : 2001

Introduction

Le Centre africain de recherche industrielle est une société savante créée en mars 1986 par un groupe de chercheurs congolais qui avaient senti le déficit de gestion industrielle dans les différents programmes du gouvernement. Le Centre a son siège à Kinshasa, en République démocratique du Congo. À l'intérieur du pays, il a des bureaux de représentation. Le champ d'action des activités du Centre se situe au niveau national et il a élargi son domaine d'activités. Il s'occupe des droits de l'homme, de la bonne gouvernance, de l'éthique et la déontologie professionnelle, de la santé des femmes, du statut des femmes, du changement climatique, de la lutte contre la corruption et la pauvreté et de l'aide humanitaire.

Objectifs

Le Centre a pour but de produire la pensée scientifique et doctrinale en vue de guider les actions des agents de développement vers le progrès. Ses objectifs : mener la recherche scientifique et technique; publier les résultats de la recherche; vulgariser les résultats par le moyen d'enseignements thématiques, de séminaires, journées d'études, conférences, production d'émissions à la radio et à la télévision; exécuter sur le terrain les actions pour le développement en application de la science et de la technologie; et exécuter des missions relevant de la haute expertise du Centre pour le compte des agents du développement de la République démocratique du Congo et d'ailleurs.

Changements à signaler

Il n'y a pas eu de changement.

Contribution à des activités des Nations Unies

Participation à l'enquête menée par la Commission de la condition de la femme portant sur l'éducation des femmes et des jeunes filles.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Le Centre a participé aux réunions suivantes :

1. 23-25 septembre 2011 : assemblée annuelle du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, Washington;

2. 13-22 juin 2012 : Conférence des Nations Unies sur le développement durable, Rio de Janeiro.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Le Centre a contribué par les actions suivantes :

En 2010 : réaction à un questionnaire de la Banque mondiale portant sur « Comment la Banque mondiale peut mieux aider l'Afrique à aller de l'avant? », 9 juillet 2010;

En 2011 : communication écrite soumise à l'occasion du débat de haut niveau du Conseil économique et social sur la mise en place des objectifs et engagements pris au niveau international, en particulier concernant l'éducation, du 4 au 7 juillet 2011, au Palais des Nations à Genève; commentaires soumis pour une rencontre sur le droit au développement organisée par la Section de la société civile du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme; communication écrite soumise à l'occasion de la dix-septième session du Conseil des droits de l'homme, du 30 mai au 17 juin 2011 et participation à l'enquête sur l'emploi des jeunes menée par la Commission des droits de l'homme;

En 2012 : commentaires soumis au rapporteur spécial sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible à l'occasion de la consultation avec la société civile en octobre 2012; participation à la consultation du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme sur une approche centrée sur les droits de l'homme pour une participation efficace des personnes vivant dans la pauvreté à la prise des décisions qui affectent leur vie, en octobre 2012; participation à la consultation du Haut-Commissariat aux droits de l'homme portant sur la promotion d'un ordre international plus équitable et plus démocratique, en août 2012; communication écrite soumise à la Commission de la condition de la femme portant sur le thème « Promouvoir la responsabilisation des peuples dans la réalisation de l'éradication de la pauvreté, l'intégration sociale, le plein emploi et le travail décent pour tous »; communication écrite soumise à la cinquante-sixième session de la Commission de la condition de la femme, portant sur l'élimination et la prévention de toutes les formes de violence faites aux femmes et aux jeunes filles et participation à l'enquête menée par le Haut-Commissariat sur le rôle du service public comme composante essentielle de la bonne gouvernance.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a créé un centre culturel du Millénaire au Congo.

Renseignements complémentaires

L'organisation a élargi le domaine de recherche dans lequel les besoins de réflexion se font sentir.

9. Centre d'études diplomatiques et stratégiques

Statut consultatif spécial : 2005

Introduction

Il y a 25 ans, l'objectif qui a prévalu quand la décision fut prise de créer le Centre d'études diplomatiques et stratégiques était que les diplomates en poste à Paris disposent d'un lieu d'échange où ils puissent actualiser et approfondir leurs connaissances. Avec les années, les programmes de perfectionnement, d'études universitaires supérieures sont nés pour assumer cette mission pour des publics complémentaires de fonctionnaires internationaux, d'attachés militaires et de diplomates de plus de 100 nationalités. En signant un partenariat avec l'École de guerre, le Centre est devenu le seul établissement offrant à ses auditeurs la possibilité de suivre le programme « Organisations internationales » et l'exercice stratégique de l'École de guerre. Doté du statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies, le Centre a obtenu en 2011 l'accréditation britannique ASIC (Accreditation Services for International Colleges). La qualité de son corps professoral, constitué d'universitaires, d'officiers supérieurs et de généraux, de diplomates et de fonctionnaires internationaux, en fait un outil exceptionnel de formation et de perfectionnement. C'est fort de ces atouts que le Centre commémore son premier quart de siècle.

Objectifs

Le Centre permettra notamment à des cadres supérieurs de la fonction publique d'une part, et ceux du secteur privé d'autre part, de perfectionner et d'actualiser leurs connaissances en relations internationales, tant sur le plan diplomatique qu'aux niveaux économique, commercial ou juridique. Parallèlement à ces compétences, le Centre organise plusieurs formations de leadership et de management et/ou événementiel culturel, et publie les actes des études et colloques internes qu'il réalise grâce à ses auditeurs.

Changements à signaler

Il n'y a pas eu de changement.

Contribution à des activités des Nations Unies

Les activités de formation et de recherche du centre s'inscrivent dans le cadre d'une réalisation de deux objectifs : une meilleure connaissance du système des Nations Unies et une contribution effective à la réalisation des grands principes de la Charte des Nations Unies. Dans ce contexte, de nombreux séminaires sont consacrés à la connaissance du système des Nations Unies et aux négociations dans le cadre onusien. De même, le Centre est chargé d'organiser à l'École de guerre un cycle de conférences sur la connaissance et les problématiques des Nations Unies, qui ont eu lieu les 4 et 5 février 2009, du 14 au 17 décembre 2010, du 6 au 9 décembre 2011 et du 3 au 6 décembre 2012. Sept rapports de recherche ont été

rédigés sur le sujet, au sein du Centre, auxquels l'on ajoute quatre articles constituant la rubrique annuelle « Vie des Nations Unies ».

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Parmi les différentes actions du Centre, on note celle en faveur des organisations non gouvernementales pendant la soixante-sixième session de l'Assemblée générale, à travers la coordination de la politique des Nations Unies vis-à-vis de ces dernières et de la société civile. Cette action comprend la participation du Centre à deux réunions de l'Assemblée générale avec la société civile, du 4 octobre 2011, qui demandait la contribution de la société civile dans la médiation et celle du 10 septembre 2012 qui a mis l'accent sur le rôle de la société civile dans le monde interreligieux et multiculturel. L'on peut y ajouter la participation, au cours de cette même session de l'Assemblée générale, aux débats portant sur la prévention des conflits et la promotion de la gouvernance démocratique dans les pays sortant des situations conflictuelles.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune information fournie.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Le Centre contribue de manière directe à la réalisation du huitième objectif du Millénaire pour le développement, à savoir, la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement. Au cours de la période 2009-2012, plus d'une dizaine de sessions de formation ont été mises en place, avec, pour thématique principale récurrente, la diplomatie au service du développement.

Parmi les sessions figurent des sessions de perfectionnement au profit d'une délégation sénégalaise : la session du 22 au 26 juin 2009 accorde une importance particulière aux accords de partenariat économique entre l'Union européenne et l'Afrique. De même, la session du 21 au 25 juin 2010 met l'accent sur la problématique de la gouvernance économique. Parmi les 12 tables rondes organisées par le Centre, entre décembre 2009 et juin 2012, sept développent la problématique de l'impact des équilibres internationaux et des institutions internationales sur le décollage du continent africain. Le Centre a participé à des voyages d'étude aux Nations Unies à Genève (juin et décembre 2009, 2010 et 2011) où deux organisations font l'objet d'une attention privilégiée : la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et le Programme des Nations Unies pour le développement. Une dizaine de travaux de recherche est consacrée à la gouvernance et aux stratégies de développement, aux partenariats pour le développement en Afrique subsaharienne et aux diplomaties des pays en développement.

10. Centre de développement agropastoral de Djolu

Statut consultatif spécial : 2009

Introduction

Le Centre de développement agropastoral de Djolu soutient le développement endogène, écologiquement viable des activités agropastorales et, à cette fin, s'efforce de promouvoir les initiatives de développement social.

Objectifs

Les objectifs du centre sont les suivants :

1. Développer des activités agropastorales dans les sources fiables de revenus;
2. Préserver l'environnement par les pratiques durables dans la gestion de la flore et de la faune, des cours d'eau, des sols et des ressources du sous-sol;
3. Promouvoir les activités de développement social pour tous les groupes vulnérables, y compris les jeunes chômeurs, les orphelins, les veuves, les femmes et les autochtones pygmées;
4. Promouvoir les activités de développement et de conservation en vue de réduire la pauvreté;
5. Contribuer à l'intégration de la formation sociale des femmes et des autochtones pygmées;
6. Fournir un soutien aux jeunes chômeurs, aux orphelins et aux veuves par le moyen de formations professionnelles afin qu'ils deviennent des membres utiles de la société.

Ces activités génératrices de revenus permettront aux collectivités de contribuer à la société à travers la production et la vente de leurs produits. L'organisation va ainsi partager son expérience dans le domaine et son expertise dans la réduction de la pauvreté et de l'intégration des minorités et des groupes vulnérables dans la main-d'œuvre (transfert des connaissances et de l'expérience).

Changements à signaler

Il n'y a pas eu de changement.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation a contribué par les actions suivantes :

Contribution à une consultation de la Banque mondiale sur l'environnement et l'intégration sociale, New York, 9 février 2010. De 2009 à 2012, participation à plusieurs consultations du Service de liaison des Nations Unies avec les organisations non gouvernementales sur les objectifs du Millénaire pour le développement en République démocratique du Congo.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé aux réunions suivantes :

1. Session du Comité chargé des organisations non gouvernementales : New York, 18-27 mai 2009;
2. Huitième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones : New York, 18-29 mai 2009;
3. Quarante-huitième session de la Commission du développement social : New York, 3-12 février 2010;
4. Cinquante-quatrième session de la Commission de la condition de la femme : New York, 1^{er}-12 mars 2010;
5. Neuvième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones : New York, 19-30 avril 2010;
6. Auditions informelles interactives de l'Assemblée générale avec les organisations non gouvernementales, la société civile et le secteur privé : New York, 14-15 juin 2010;
7. Quarante-neuvième session de la Commission du développement social : New York, 9-18 février 2011;
8. Cinquante-cinquième session de la Commission de la condition de la femme : New York, 22 février-4 mars 2011;
9. Quarante-cinquième session de la Commission de la population et du développement : New York, 23-27 avril 2012.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation collabore avec la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) pour le renforcement des capacités des communautés locales dans la lutte contre le VIH/sida depuis 2010; avec le Service de liaison des Nations Unies avec les organisations non gouvernementales dans les consultations en ligne sur les objectifs du Millénaire pour le développement; et avec ONU-Femmes pour renforcer le statut des femmes de la République démocratique du Congo.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a contribué à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en République démocratique du Congo :

1. Par la réduction de la pression humaine sur les ressources naturelles avec un projet d'élevage de chèvres comme alternative à la chasse et à la commercialisation de la viande de brousse dans le paysage Maringa-Lopori-Wamba, qui fait partie du projet de partenariat pour les forêts du bassin du Congo, avec le financement du Programme régional de l'Afrique centrale pour l'environnement, en 2009;
2. Par le désenclavement du paysage Maringa-Lopori-Wamba par la voie aérienne (extension de l'aérodrome de Djolu), afin de faciliter le ravitaillement en

intrants et l'accès des organisations internationales pour le développement des opportunités pour la conservation des forêts et pour la lutte contre la pauvreté, avec le financement d'African Wildlife Foundation et de l'Agence des États-Unis pour le développement international [United States Agency for International Development (USAID)], en 2010;

3. Par la distribution de chaussures aux malades dans l'hôpital de Djolu (don d'African Advocates Against Aids), en 2010;

4. Par la création de centres pilotes de dissémination des géniteurs et formation en techniques d'élevage dans le paysage Maringa-Lopori-Wamba, avec le financement d'African Wildlife Foundation et de la Banque mondiale, en 2012;

5. Journée mondiale de lutte contre le sida : le 1^{er} décembre de chaque année, l'organisation observe cette journée en collaboration avec la section VIH/sida de la MONUSCO.

11. Centre national d'information sur les droits des femmes et des familles

Statut consultatif spécial : 2009

Introduction

Fondé en 1972 à l'initiative de l'État, le Centre national d'information sur les droits des femmes et des familles est un relais essentiel de l'action des pouvoirs publics en matière d'accès aux droits pour les femmes, de lutte contre les discriminations sexistes et de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Objectifs

Inscrites dans leur charte nationale, les missions du Centre sont définies en fonction des besoins exprimés par les femmes et les familles et par les dispositifs arrêtés par les politiques publiques en matière de droits des femmes. Ces missions contribuent au développement de l'égalité entre les hommes et les femmes, dans le respect des différences individuelles.

Changements à signaler

Il n'y a pas eu de changement.

Contribution à des activités des Nations Unies

Sur la base de l'activité résumée ci-après, le Centre a poursuivi son action de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Entre 2009 et 2012, le Centre a favorisé l'implication de son réseau dans la lutte contre les violences sexistes par la sensibilisation des professionnels en contact avec les femmes (services sociaux, médicaux, policiers ou judiciaires) et l'intervention dans les établissements scolaires. Le Centre a proposé des journées de recherche et d'étude sur les thèmes suivants : articuler la protection des femmes victimes de violences au sein du couple et la protection des enfants exposés à ces violences (2010); du sexisme ordinaire à la violence : un combat quotidien (2010); et mise en œuvre de la

loi relative aux violences faites spécifiquement aux femmes au sein des couples et incidences sur les enfants (2011).

Enfin, le Centre a participé en 2011 et 2012 à un projet permettant de prendre en compte et de proposer des actions pour lutter contre les violences et maltraitances à l'encontre des femmes âgées (programme soutenu par l'Union européenne en partenariat avec six pays européens). Le sujet de l'intégration des femmes primo-arrivantes dans les territoires a donné lieu à des journées d'action et de réflexion. En 2009 et en 2010, le Centre a conduit un projet dont l'objectif était de favoriser l'accès au droit des femmes primo-arrivantes de pays tiers. Ce projet s'est poursuivi en 2011 avec des séminaires décentralisés en région, ouverts aux partenaires locaux, sur des thèmes tels que l'insertion professionnelle des femmes primo-arrivantes ou le lien entre les langues et l'emploi chez les femmes primo-arrivantes.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Le Centre a participé aux réunions suivantes :

1. Cinquante-troisième session de la Commission de la condition de la femme, New York, 2-13 mars 2009;
2. Cinquante-quatrième session de la Commission de la condition de la femme, New York, 1^{er}-12 mars 2010;
3. Cinquante-sixième session de la Commission de la condition de la femme, New York, 27 février-9 mars 2012.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune information fournie.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

À l'appui de l'objectif du Millénaire pour le développement 3 (promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes), chaque année, à l'occasion des journées célébrées le 8 mars et le 25 novembre, le Centre et son réseau, par moyen d'interventions auprès des médias, organisent des séminaires ou des débats, ou proposent des expositions et témoignages de femmes. Ces actions touchent le grand public et les professionnels sur des thèmes tels que les discriminations liées à l'emploi, l'accès des femmes aux métiers dits masculins, l'égalité professionnelle, la place des femmes dans la société, l'égalité entre filles et garçons, la sensibilisation des jeunes aux violences sexistes, les stéréotypes de genre, les violences dans le couple et les enfants témoins des violences conjugales, l'évolution des droits et des lois, et la lutte contre la prostitution féminine. Dans le cadre de la lutte contre les violences, le Centre décline dans les formations ou les interventions qu'il organise les orientations du Programme d'action de Beijing.

Renseignements complémentaires

Il n'y a pas de renseignements complémentaires.

12. Centres d'accueil de l'espoir

Statut consultatif spécial : 2009

Introduction

L'ONG Centres d'accueil de l'espoir est basée à Yaoundé, région du Centre, au Cameroun. Elle a compétence sur toute l'étendue du territoire national.

Objectifs

L'organisation a les objectifs suivants :

1. Assurer l'encadrement, la réinsertion sociale et l'insertion socioéconomique des orphelins du sida et des enfants vulnérables;

2. Éduquer et sensibiliser les populations vulnérables des communautés pauvres sur les infections sexuellement transmissibles, le VIH/sida et les maladies opportunistes liées aux VIH/sida (tuberculose, paludisme, maladies de la peau), le planning familial et la prévention de la transmission mère-enfant du VIH.

L'organisation poursuit les stratégies suivantes :

1. Par rapport à l'objectif 1, tout au long de l'année, les Centres d'accueil de l'espoir font la prise en charge nutritionnelle et scolaire, psychomotrice, psychologique, psychoaffective, cognitive et psychosociale des orphelins et enfants vulnérables, en institution et en communauté, pour atteindre le maximum d'enfants;

2. Par rapport à l'objectif 2, le centre s'implique dans la mobilisation sociale et l'organisation de conversations communautaires pour le changement de comportement à travers l'éducation pour les pairs.

Changements à signaler

Il n'y a pas eu de changement.

Contribution à des activités des Nations Unies

À travers la mobilisation sociale, l'organisation identifie les leaders, qui sont pour la plupart des jeunes (filles et garçons, de façon équitable) et qui prennent une part active aux instances de prise de décisions aux niveaux régional et national. Les orphelins et enfants vulnérables assistent régulièrement au Parlement des enfants à l'Assemblée nationale et s'exercent de ce fait à la vie citoyenne. L'organisation participe à l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement en participant au combat contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies en particulier, et aux efforts pour améliorer la santé des pauvres et des populations vulnérables en général; aux efforts pour réduire la déperdition scolaire en facilitant l'accès des jeunes défavorisés à l'éducation; à la lutte contre la pauvreté à travers la capacitation socioéconomique des jeunes et leur familles; aux efforts pour réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans dans le cadre de la prévention de la transmission mère-enfant du VIH; et aux efforts pour améliorer la santé maternelle.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune information fournie.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Partenariat en cours avec l'UNICEF sur la prévention de la transmission mère-enfant du VIH.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a organisé et assuré le suivi de 49 associations (mixtes) sur le changement de comportement en matière des infections sexuellement transmises et du VIH/sida, atteignant plus de 572 205 personnes, qui ont été sensibilisées, et 405 orphelins ou enfants vulnérables, qui ont été encadrés (sur le plan psychotechnique, scolaire et socioéconomique), et a organisé quatre grandes campagnes de sensibilisation (affichage de messages éducatifs) lors de la commémoration de la Journée mondiale de lutte contre le sida, le 1^{er} décembre de chaque année. L'organisation a aussi mené quatre campagnes d'affichage et de sensibilisation de masse, organisées lors de la Journée internationale de la femme, par rapport au thème de chaque année, et quatre campagnes de sensibilisation de masse organisées lors de la Semaine nationale de la jeunesse, en responsabilisant les jeunes sur l'éducation pour les pairs, en relation avec le Conseil national de la jeunesse du Cameroun.

13. Association Emmaus International

Statut consultatif spécial : 1993

Introduction

L'Association Emmaus International est un mouvement laïc de solidarité actif contre les causes de l'exclusion depuis 1971.

Objectifs

L'association a pour objectif de permettre aux plus démunis de (re)devenir acteurs de leur propre vie en aidant les autres. Ses membres développent des activités économiques et de solidarité avec les plus pauvres. Refusant que l'accès aux droits fondamentaux soit un privilège, l'Association fédère ses membres autour de réalisations concrètes et d'actions politiques.

Changements à signaler

Il n'y a pas eu de changement.

Contribution à des activités des Nations Unies

Aucune information fournie.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune information fournie.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune information fournie.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a développé des actions collectives prioritaires pour l'organisation et ses membres : l'accès à l'eau potable, la finance éthique et l'économie sociale-solidaire, les droits des migrants, l'accès à l'éducation et à la santé, et la lutte contre le trafic d'êtres humains. L'organisation a contribué aux objectifs en Amérique du Sud, Afrique, Asie et Europe. Des actions importantes ont été entreprises :

1. Dans le cadre de l'objectif 1 visant à réduire l'extrême pauvreté et la faim, l'organisation s'est mobilisée en 2009 pour aider le Burkina Faso et y a envoyé des tonnes de vivres;

2. Dans le cadre de l'objectif 2 visant à assurer l'éducation primaire pour tous, en 2011, l'Association a organisé une rencontre mondiale sur ce thème à Montevideo, afin d'échanger sur les pratiques et sur le droit à l'éducation;

3. Dans le cadre de l'objectif 5 visant à améliorer la santé maternelle et réduire de trois-quarts le taux de mortalité maternelle, l'Association a mis en place des programmes de mutuelles de santé, au Bénin, au Burkina Faso, en Inde et au Bangladesh, pour assurer l'accès aux soins, qui profite à 3 500 personnes au total;

4. Dans le cadre de l'objectif 7 visant à assurer un environnement durable, l'Association coordonne un programme international d'adduction d'eau potable et de système d'assainissement pour 70 000 habitants en zone lacustre. L'Association travaille aussi pour améliorer sensiblement les conditions de vie de 100 millions d'habitants, à travers le travail quotidien de ses membres dans les mégapoles. L'organisation diffuse des communiqués de presse et mobilise ses membres pour qu'ils organisent localement des événements, le 22 mars de chaque année, pour la Journée mondiale de l'eau et, le 18 décembre, pour la Journée internationale des migrants, afin de sensibiliser l'opinion publique.

14. Fédération européenne des centres de recherche et d'information sur le sectarisme

Statut consultatif spécial : 2009

Introduction

La Fédération européenne des centres de recherche et d'information sur le sectarisme, fondée en 1994 sur la base de 6 pays européens, compte aujourd'hui 32 pays membres dont 8 pays de l'Est, 5 pays en dehors de l'Europe dont l'Afrique du Sud, l'Argentine, l'Australie, Israël et les États-Unis d'Amérique, ainsi qu'un pays d'Asie centrale, le Kazakhstan.

Objectifs

Les objectifs poursuivis par la Fédération sont de regrouper les associations européennes et internationales concernées par les organisations de type sectaire et totalitaire, dont les pratiques sont contraires à la Déclaration universelle des droits de l'homme, à la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, à la Convention relative aux droits de l'enfant, et aux législations nationales, européennes et internationales. Ses buts sont de représenter

ses associations membres devant les instances internationales et de les alerter en cas d'agissement délictueux, et de constituer un réseau d'information et de prévention international dans le respect des pluralismes religieux, philosophiques et politiques.

Changements à signaler

Il n'y a pas eu de changement.

Contribution à des activités des Nations Unies

La Fédération compte un représentant à Vienne, qui suit régulièrement les sessions qui s'y déroulent, une représentante principale à Genève, qui suit les sessions concernant les droits de l'homme et qui soumet régulièrement des déclarations écrites, ainsi qu'une représentante additionnelle depuis 2013, et un représentant principal à New York, qui suit régulièrement les sessions concernant les enfants, le genre et le désarmement, et contribue par des déclarations écrites.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé aux réunions suivantes :

1. 14 juin 2010 : auditions informelles interactives de l'Assemblée générale avec les organisations non gouvernementales, les organisations de la société civile et le secteur privé, lors de la 95^e séance plénière de l'Assemblée;
2. 23 juin 2011 : session d'information sur les enfants et les adolescents et les conflits armés;
3. 29 juin 2011 : session sur les enfants et les adolescents, les enfants soldats et les conflits armés et la prise de responsabilité;
4. Juillet 2011 : session sur le rôle des gouvernements en ce qui concerne la protection des enfants en situation de conflit armé;
5. Décembre 2011 : session sur les enfants et les adolescents à la Cour pénale internationale;
6. Août 2012 : session du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement pour discuter des droits de l'homme et la perspective des personnes âgées.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

La Fédération a soumis des déclarations sur les thèmes suivants : les établissements d'enseignement; combattre la violence contre les femmes; les sectes; et la pauvreté.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Par ailleurs, chaque année la Fédération réunit ses associations membres dans un pays différent, en Europe. Son rapport d'activités comporte toujours un volet par rapport aux Nations Unies, dans lequel rappel est fait des engagements de l'ONU en particulier à travers les objectifs du Millénaire pour le développement. La défense des droits de l'homme, des droits des femmes, des droits de l'enfant et le droit à l'éducation pour tous sont, entre autres, les objectifs de la Fédération.

15. Fondation européenne pour le développement durable des régions

Statut consultatif spécial : 2005

Introduction

La Fondation européenne pour le développement durable des régions a été créée sans but lucratif à Genève, où se trouve son siège. C'est juridiquement une fondation de droit suisse.

Objectifs

La Fondation a pour but de promouvoir un développement durable décentralisé, conforme aux principes de Rio et de Johannesburg, auprès des autorités locales et régionales de toute l'Europe, de la Russie et du sud de la Méditerranée.

Changements à signaler

Il n'y a pas eu de changement.

Contribution à des activités des Nations Unies

La Fondation a conduit une réflexion en 2010 et 2011 sur l'utilisation par les organisations internationales basées à Genève des technologies propres pour vérifier si les organisations internationales montraient bien l'exemple. Cette réflexion a mené à un bilan positif qui a été élaboré en collaboration avec le Directeur des énergies renouvelables de la Commission économique pour l'Europe et des représentants d'une association internationale des échanges d'émissions (International Emissions Trading Association). La Fondation a également collaboré avec diverses instances de l'ONU à Genève ainsi qu'avec le Conseil de l'Europe pour promouvoir le concept de « ville durable » et de « nouvelle urbanité ». Des exemples de projets de nouvelles villes durables, comme celui de Masdar, aux Émirats arabes unis, ont été présentés en détail.

En 2012, la Fondation a présenté lors d'un de ses forums le projet de salle d'assemblée entièrement en bois qui est en cours de réalisation à Genève au siège de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. Ceci s'est fait dans le cadre d'une campagne pluriannuelle de la Fondation pour inciter à utiliser le bois, matériau écologique, dans les constructions et les rénovations de bâtiments.

La Fondation, notamment en 2009 et 2010, et en synergie avec l'Organisation météorologique mondiale, a fait une campagne de sensibilisation sur une meilleure isolation des bâtiments comme contribution concrète locale au problème du réchauffement climatique. Des thermographies aériennes de l'ensemble des bâtiments du canton de Genève ont été réalisées.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune information fournie.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

La coopération de la Fondation concerne les instances de l'ONU présentes à Genève, notamment la Commission économique pour l'Europe, l'Organisation météorologique mondiale et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

La Fondation a diffusé et popularisé auprès des autorités locales d'Europe avec lesquelles elle est en contact certaines composantes de l'objectif 7, notamment les changements climatiques, la réduction des émissions de dioxyde de carbone et la détérioration de la couche d'ozone, en poussant les autorités locales à conduire à leur niveau des actions concrètes répondant à ces objectifs internationaux.
